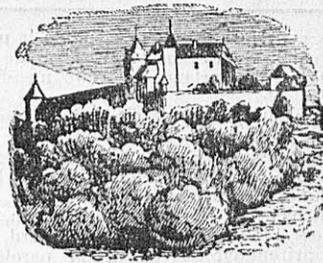




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, art. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 15<sup>h</sup> 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 22<sup>h</sup> (d.j.f. 15<sup>h</sup> 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 22<sup>h</sup>) - BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	» 25 »
Etranger	» 30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	» 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Les allocations familiales.

—0000—

Peu de problèmes sociaux, assurément, passionnent autant les milieux de fonctionnaires et d'ouvriers que celui du sursalaire familial. Au milieu du désordre économique et moral de notre siècle, il importe en effet de soutenir et de défendre par tous les moyens cette cellule première de la Société : la famille.

Et nous estimons que, parmi les nombreuses revendications sociales formulées par les classes laborieuses, celle-là doit passer au premier plan, parce que destinée à assurer à la famille plus de sécurité et, en même temps, à la nation un développement normal. Il est juste que l'homme qui, aux dépens de sa propre aisance, donne à la nation de nombreux enfants, bénéficie de la part de cette dernière d'un juste témoignage de reconnaissance. Les sociologues français ont préché cette aide que doit un peuple à ses membres chargés de famille, et notre voisin de l'Ouest a fait dans ce sens de louables efforts. Il est à souhaiter que le système se généralise.

Nombres seraient dans cet ordre d'idées les exemples à citer. Rappelons seulement pour mémoire la justification lapidaire du sursalaire familial exprimée par le sociologue M. Michelin : « Quand un ouvrier doit faire vivre sa famille avec sa seule paie :

- Marié, sans enfant, cela va bien ;
- Avec un enfant, cela va toujours ;
- Avec deux enfants cela va encore ;
- Avec trois enfants, c'est dur ;
- Avec quatre enfants, cela ne va plus ;
- Avec cinq enfants, c'est la misère ».

Il s'agit évidemment, ici, surtout des ouvriers de ville. Quoi qu'il en soit, le tableau est saisissant.

L'importance du sursalaire familial est, aujourd'hui, indiscutablement démontrée.

Chacun sait que la religion est le moteur principal qui maintient la morale individuelle et collective à un degré suffisant. Mais, elle ne peut tout faire. Le vieil adage que nous nous plaisions à répéter, parce qu'il est l'expression de la réalité, « primum vivere » (avant tout vivre), doit être présent sans cesse aux yeux de ceux qui assument la responsabilité de l'avenir. Or, selon les enseignements de l'histoire, une nation qui cesse de procréer est usée et penche vers la tombe.

On voit combien il importe de combattre dès l'abord le fléau de la « dénatalité ». La famille porte certainement en elle-même sa récompense, lorsqu'elle se développe dans des conditions normales. Il n'en est pas de même lorsqu'elle navigue au milieu des écueils de toutes sortes et qu'elle est battue en brèche par des formules économiques indifférentes à sa sécurité.

Jusqu'ici, la méthode qui a permis d'atteindre les résultats les plus tangibles est celle qui se base sur la mutualité et la compensation. Sans doute certaines entreprises ne sauraient supporter sans autres les charges des allocations familiales, mais il n'en demeure pas moins que ce qui a été possible ici peut l'être là. Il est question seulement de bonne volonté et de saine organisation.

Chez nous, il serait certainement possible, par exemple, d'alléger davantage, pour les familles nombreuses, le poids de l'impôt, car il est certainement juste que celui sur lequel ne pèse aucune obligation sociale quant à la survivance de la race produise d'autre part un sacrifice équivalent. Sous cet angle, nous pensons que l'original impôt sur les célibataires instauré en Italie par M. Mussolini, repose sur des données sociales logiques et saines.

Les familles nombreuses méritent des égards dans d'autres domaines. Nous comprendrions qu'elles soient favorisées par exemple dans la répartition des emplois et dans les avancements prévus dans les en-

treprises et administrations. Il est facile de constater, à ce sujet, certaines attitudes qui constituent un non-sens et paraissent un véritable défi lancé à la famille. Ce sont toujours choses regrettables qui incitent l'individu à forger lui-même son aisance en limitant d'une façon insolite et abusive le nombre des naissances. Reconnaissons humblement que la Société est souvent la première fautive dans cet espèce de suicide qu'elle laisse s'accumuler sur elle par son impérialisme et son égoïsme.

La famille est un fleuron social. A son état et santé et de conservation, il est facile de mesurer la valeur et la longévité de la société à laquelle elle appartient. Y.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Dans l'atmosphère « ouatée » de Genève.

Toute l'attention du monde est maintenant retenue à Genève, capitale des nations. Pour la neuvième fois, les délégués des puissances s'y rencontrent en vue d'étudier et de résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux de l'heure.

Comme nous l'écrivions l'autre jour, Genève est devenue la « maison de la paix ». Considérons en quelques lignes quelles sont les préoccupations qui seront certainement envisagées au cours de la présente session.

#### La doctrine de Monroë.

Il était difficile, en voulant rester dans la plus parfaite objectivité, de répondre au gouvernement de la république de Costa-Rica, sollicitant la définition de la doctrine de Monroë. Sauvegarder l'unité et l'universalité de la Société des nations et ménager en même temps la susceptibilité américaine constituait un tour de force. Il a été réussi, bien qu'on eût aimé trouver dans la réponse de l'Assemblée de Genève un peu plus d'indépendance et de précision.

La doctrine de Monroë, vieille de plus d'un siècle, ne saurait être un obstacle au développement de toute institution mondiale ayant pour but l'établissement de la paix et l'entente internationale. Il faut en effet savoir que la fameuse devise « L'Amérique aux Américains » signifiait toujours que l'ère de la colonisation européenne des territoires d'Amérique était close. Il est vrai que, pour le plus grand danger des Etats en cause et au mépris du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, les Etats-Unis se sont immiscés à maintes reprises dans les affaires de diverses nations du continent où ils avaient des intérêts à défendre.

Les nations qui se sont ralliées à l'organisme de Genève l'ont fait librement. Il est impossible de voir là une atteinte à la doctrine de Monroë, qui fut inscrite à l'article 21 du pacte sur la demande du président Wilson, en vue de satisfaire l'opinion américaine. A Genève, on a voulu ménager la grande république nord-américaine, parce qu'on espère un jour la voir représentée au sein de la vaste Assemblée internationale. Il faut qu'elle soit absolument écartée la thèse égoïste qui consiste à opposer le pan-américanisme à la Société des nations. Tout Etat membre de cette dernière institution s'acquiesce par sa signature librement consentie, les mêmes droits et les mêmes devoirs au point de vue international, qu'il soit d'Europe, d'Amérique ou d'un autre continent. D'ailleurs, les Américains du sud ne partagent pas à ce sujet le point de vue de Washington. Et c'est fort heureux.

La doctrine de Monroë, déclaration unilatérale, n'a rien à voir avec le pacte de Genève. C'est ce qu'a répondu au gouvernement de Costa-Rica l'Assemblée des nations. Cette seule réponse était d'ailleurs possible.

#### Le désarmement.

La question du pacte naval franco-anglais va certainement être soulevée. Nous pensons qu'il ne pourra sortir de la discussion sur ce sujet que de bons résultats, d'autant plus que les principales puissances navales ont été saisies à temps des termes de l'entente et que les délégués viennent à l'Assemblée avec les propositions

et les décisions de leurs gouvernements respectifs.

On ne saurait nier que, dans l'état actuel des choses, le problème du désarmement, qui paraissait insoluble ces années dernières, se présente sous un jour exceptionnellement favorable. Il est presque certain que la fin de l'année ou le commencement de 1929 verront se réunir une nouvelle conférence du désarmement qui pourra baser son travail sur les résultats acquis et construire ainsi dans le commun l'édifice de la paix.

Car la guerre, comme anciennement l'esclavage, que l'on considérait peut-être de « droit divin », pourrait bien voir sa renommée sombrer au milieu des assauts répétés que lui livre l'humanité.

#### La question polono-lithuanienne.

Gros problème que celui-là. Il faudrait pourtant lui trouver une solution. La Société des nations ne saurait tolérer plus longtemps que le chef de la Lithuanie se moque de ses conseils et de ses directions.

Le manque de relations existant entre deux Etats membres de la Société des nations et voisins en même temps constitue une menace de guerre trop directe et une entorse au pacte international trop formelle pour qu'on le puisse admettre plus longtemps.

Qui réussira à trancher le nœud gordien ? Il est difficile de le prévoir. Peut-être le travail de coulisse sera-t-il plus efficace que celui effectué au grand jour.

#### L'évacuation.

Comme nous l'avons dit l'autre jour, il est probable que la question de l'évacuation anticipée de la Rhénanie ne se posera pas officiellement à Genève, pour le moment. Peut-être sera-t-elle l'objet de discussions particulières entre MM. Briand et Müller, chancelier du Reich.

Les autres problèmes à résoudre et dont l'actualité s'impose sont d'ordre plutôt secondaire et retiennent moins l'attention de l'ensemble des nations. P. S.

#### M. Bokanowski.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer notre pensée sur la tragique disparition de cet homme, que de laisser, dans sa lapidaire concision, la parole au « Temps », de Paris :

« Un coup terrible de la destinée vient de frapper en pleine action, en plein accomplissement de son devoir, Maurice Bokanowski, ministre du commerce. L'affreux accident d'avion que nous relatons d'autre part lui a coûté la vie, ainsi qu'à tous ceux qui l'accompagnaient. De telles catastrophes, par leur soudaineté et leur caractère tragique, font naître des sentiments de consternation et de stupeur : on sent passer le vent de la fatalité, on se courbe devant ses décrets imprévisibles. Et l'on serait tenté de garder le silence s'il ne fallait se pencher sur des linéaux, rendre hommage à ceux qui viennent de disparaître.

Que dire de ce ministre, jeune encore, pour qui la vie n'avait guère eu que des sourires, dont la carrière n'avait été qu'une suite de succès, aussi bien au barreau qu'au Parlement où sa lucidité d'esprit, son talent, sa compétence étaient unanimement reconnus ? Si utile qu'eût été son action comme député et, à deux reprises, comme membre du gouvernement, il était loin d'avoir donné encore toute sa mesure. En matière financière, Maurice Bokanowski égalait les meilleurs spécialistes. En matière économique, il avait mené à bien de difficiles négociations. En matière politique, il était avant tout homme d'union nationale. Le ministre de M. Raymond Poincaré, qui célébrait hier son second anniversaire, et voit succéder un irréparable malheur à l'intime et cordiale cérémonie de Sampigny, subit une perte sensible. C'est un républicain d'élite, un bon Français, un homme de valeur qu'un sort implacable vient d'enlever prématurément.

Il est trop tôt pour prétendre tirer un enseignement d'une catastrophe dont, à l'heure où nous écrivons, les circonstances et les causes ne nous sont pas exactement connues. On peut cependant présumer que cet accident, en fauchant encore plusieurs existences, va poser à l'état aigu la question de l'aviation française. A l'aurore de la conquête de l'air, en 1911, un avion a coté la vie à Maurice Berteaux, ni-

nistre de la guerre. Dix-sept ans se sont écoulés, l'aviation a fait ses preuves dans la guerre comme dans la paix : mais voici qu'un autre ministre succombe, à une époque où l'on devrait pouvoir attendre plus de sécurité des progrès réalisés.

Ministre du commerce et de l'industrie, chargé de l'aéronautique, Maurice Bokanowski était, à ce titre, notre ministre de l'air. C'est comme ministre de l'air qu'il meurt en service commandé. Son nom et celui de ses compatriotes d'infortune prennent place dans la liste glorieuse des aviateurs qui ont trouvé la mort au service de l'humanité et du pays. Mais tant d'illustres trépas ne doivent pas avoir été consentis en vain. L'heure est venue d'en comprendre la leçon et de faire tout ce qui est humainement possible pour en éviter le retour. »

### SUISSE

#### Distinctions.

Le gouvernement français a accordé la Médaille d'or aux courageux alpinistes François et Louis Fioroli, habitant Genève, et, à titre posthume, à Paillard, de Genève également, victime de son dévouement, au Petit-Dru.

#### A Campione.

Il a été bien souvent question de cette place italienne enclavée dans le sud du Tessin. Elle fut jadis le lieu préféré des gros joueurs d'argent.

Voici qu'elle vient de conquérir un autre triste titre à sa renommée. Campione vient d'être le théâtre de la traîtrise et de la délation.

Selon les précisions apportées par les journaux tessinois, en effet, les agents politiques italiens ont emprunté le territoire suisse pour préparer leur coup en vue de l'arrestation de Cesare Rossi et de son amie, Mlle Durand.

Une villa, louée par un certain Christiani, à une dizaine de mètres de Campione, mais sur territoire suisse, a probablement été la scène du drame. M. Rossi, arrivé de la veille à l'Hôtel Adler, à Lugano, avait eu le matin un long entretien avec Christiani et avait informé la direction de l'hôtel, le soir, qu'il ne rentrerait qu'à tard dans la nuit. Trente minutes après, il était arrêté à Campione.

Aussitôt le coup fait, une personne évidemment, de connivence téléphonait à Côme ces mots mystérieux : « Le petit vient de naître, la maman s'est évanouie, la comère l'assiste et fait toute la besogne ». Ce qui signifiait sans nul doute que le coup avait bien réussi.

Plus tard, on informa du succès de l'opération le ministre de l'Intérieur, à Rome. Le lendemain matin, Christiani venait lui-même recueillir les objets appartenant à Rossi, en informant l'hôtelier que son ami, victime d'un accident d'automobile, avait dû prendre le chemin de l'hôpital.

Il semble que la police tessinoise n'ait rien à se reprocher dans cette affaire, dont elle ne pouvait être au courant, puisqu'elle s'est déroulée en si peu de temps. Cependant, deux douaniers suisses, qui ont autorisé sans remplir les formalités nécessaires six carabinieri italiens à passer dans les eaux territoriales suisses, le soir de l'incident, seront punis disciplinairement.

L'affaire Rossi a soulevé une grosse émotion en Suisse. Il n'y a plus de doute que le fascisme se comporte chez nous comme s'il se trouvait en pays conquis. Il est temps que le Conseil fédéral débarrasse le pays des indésirables qui ne savent pas respecter notre souveraineté et fasse comprendre à Rome que le peuple suisse a un honneur qu'il sut toujours défendre et sauvegarder.

#### A l'exposition de Sierre.

##### La journée du Haut-Valais.

Dimanche, les Haut-Valaisiens sont descendus à Sierre en un groupe imposant. Aussi, le cortège, comprenant plus de 3.000 personnes, fit l'impression dès sa formation à la gare.

Après le service divin sur la place de Beaulieu, le cortège se reforme. Les auto-

lle et sincère l'avait de nos campagnards. es hivers, lui avaient aires. Les filles le ren pensait le fixer par ou à Venosc. Et il ne ces, il se dérobait et ervelles villageoises, plus cette recherche 'était-elle pas expli-

de la chasse l'avaient t une chèvre que j'av- avait de vider l'animal e mis la conversation

où-là fixé dans le pays.

se redressa vivement, propos injurieux :

at.

on ?

veux comme pour me de me le demander ? raison, et vous ne de- sonne au monde ne si catégorique et si ard et me tus. Michel s'épaules, mais, avant ainsi couronné de son ntre le ventre et les confia tout à coup le sées qui n'avait pas

ms huit jours, le quin-

(A suivre).

BANAGO. Veuillez er collé sur une carte loppe (ne pas fermer).

NO'S.A.Olten 247  
otre BANAGO  
r un échantillon.

TOYAGE SOIGNÉ  
vêtements dé-  
etc.  
s 2 jours.  
gné. —  
ERGER & C<sup>ie</sup>  
SALE  
SAVARY, Hing-

Draps  
(St. de St-Gall)

offes pour Dames et s à tricoter et pour tra-

laine et de la laine

uebles

Y, à Grandvil- endredi 21 sep- ans une salle particu- u dit lieu, les immeu- ris sous les art. 441, 99, 301, 442, 686, soit : az, l'Étang, Auges de r Grandvillard.

Office des Faillites, à P. 1962 B. Les exposants.

uebles

ES

IN, à Semsales, ON, avec jardin, qu'ils s.

é, écurie et grand local ur homme de métier.

slas PERRIN, à dans la quinzaine.

P. 14.192 F.

ELIN, notaire.

ouer.

e de soumission, pour s de bon terrain, u intarissable, nom-

u 25 septemb. au soir. propriétaire.

R, Villarbeney.

rités politiques les plus en vue de la partie allemande du canton rehaussaient de leur présence l'importance de cette manifestation.

On remarquait plus de 50 bannières de toutes les régions du Haut-Valais. Les paysannes des vallées de Conche, Viège et Lœtschen furent très applaudies dans leurs costumes chamarrés.

Au banquet, M. Walpen et Lorétan, conseillers d'Etat, MM. Petrig et Amherd, préfets, prirent successivement la parole et soulignèrent l'importance de cette manifestation.

A la musique de Viège échet la tâche de se produire à la cantine; elle s'en acquitta brillamment.

La Société de musique militaire « Les armes réunies » de La Chaux-de-Fonds, une des meilleures musiques de la Suisse, donna le soir à la cantine un concert de choix devant un auditoire de 1500 personnes. C'est ainsi que la journée de dimanche se termina d'une façon la plus heureuse. Elle laissera à tous le meilleur souvenir.

\* \* \*

Samedi et dimanche prochains, Fête des traditions populaires. Il y aura une affluence plus grande encore. On viendra de partout pour connaître l'âme du Valaisan, les coutumes si diverses et les occupations propres à chaque région.

**Cours central de gymnastique.**

Samedi et dimanche derniers, le Comité technique de l'association fédérale de gymnastique avait organisé un cours central à Oberdiessbach (Berne), pour les présidents des Associations cantonales et directeurs de cours de moniteurs-chefs I et II. Le but de ce cours consistait en la mise au point des préliminaires d'après la nouvelle méthode, et à l'unification de certains travaux de concours de sections A et B, d'après les expériences faites à la Fête de Lucerne.

Toutes les Associations étaient représentées avec un total de 35 participants. Pendant le cours, plusieurs conférences furent données par les chefs du Jury du concours de Lucerne. Le film de cette fête clôtura la manifestation.

**Un jugement étranger sur la Suisse.**

Un journal important de Prague, le *Narodni Listy*, publié un article concernant l'administration autonome en Suisse et traitant surtout la décentralisation des écoles suisses. Parlant des rapports entre les cantons, l'auteur nous dit : Ce qui importe avant tout ici, c'est une certaine politesse traditionnelle intercantonale. Il n'existe pas de fausses présomptions dans les cantons, même si cela était justifié par la richesse, le progrès ou le niveau plus élevé de l'un des cantons en comparaison des autres. La politesse mutuelle, la modestie et quelque chose d'anodin dans tout ce qui concerne l'instruction, la nationalité, le côté social, politique et religieux de la vie forment un principe qui découle logiquement de cette tradition démocratique, tradition qu'on peut qualifier d'humaine tout bonnement. On retrouve cette tradition démocratique dans les rapports entre les hommes et entre les citoyens et fonctionnaires (lesquels sont pour la plupart éligibles), ce qui exclut bien des désagréments. Quoique la lutte pour l'existence et la dépendance immédiate de la nature — laquelle crée une piété essentiellement suisse — nivelle jusqu'à un certain point l'état d'esprit, la Suisse passe pourtant par une phase de mécontentement relatif, qui s'attaque à la vie sociale, politique et religieuse. Les chefs de département, tout en étant conscients du danger, sont persuadés que la liberté la

plus complète — liberté que les Suisses savent apprécier — surmontera les difficultés, tant sociales, nationales que religieuses. Il est inutile de prophétiser, mais on peut prétendre en toute conscience que la Suisse est un pays où, malgré la liberté, le régime démocratique et l'autonomie, l'on commet le moins de fautes — ce qui peut être dit aussi de la vie privée. Et cela reste la meilleure garantie pour la Suisse quant à son avenir.

**Les billets à prix réduit.**

Les C. F. F. n'ont point cru devoir donner une solution favorable au problème des « billets de famille ». Leur décision est regrettable au point de vue social, car la famille semble avoir droit à un traitement favorable dans les domaines de l'activité publique.

Certains journaux lancent l'idée de combler la lacune en abaissant de 12 à 4 par exemple, le chiffre exigé pour l'obtention de billets de cette société. Espérons que cette solution, qui n'est pas idéale, rencontre cependant l'appui des organes directeurs des C. F. F.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

On annonce officieusement que le Japon se ralliera à l'entente navale franco-anglaise. — La dengue, qui exerce ses ravages en Grèce, s'étend aux autres peuples balkaniques. Elle fait même son apparition en Egypte. — A la suite de la découverte de l'épave du « LATHAM », l'amiral français proposé à la recherche d'Amundsen et de Guilbaud a reçu l'ordre de suspendre ses opérations, le 10 septembre. — L'amiral français Heer déclare que le flotteur du « LATHAM », découvert l'autre jour, a au moins séjourné deux mois dans l'eau. Le bateau « Dogger » informe également que, le 2 août, l'équipage a aperçu deux ours autour d'un tas de débris. Il a cru qu'il s'agissait des restes de l'ITALIA. D'autres baleiniers déclarent qu'ils ont aperçu un grand feu dans une île de l'archipel François-Joseph.

NOBILE ne pense pas qu'il puisse s'agir du groupe Alessandrini. Les recherches se poursuivent.

Les navires n'ont pu s'approcher de l'endroit à cause de l'état des glaces.

— A la suite de la mort tragique de M. Bokanowski, ministre français du commerce, il sera établi un ministère de l'aéronautique. Cette mesure est réclamée depuis longtemps dans les milieux intéressés.

— L'Assemblée de la Société des nations s'est occupée surtout, jusqu'ici, de son ménage interne. Elle a nommé ses présidents, ses commissions, où la Suisse est bien représentée, et étudié les nominations du Conseil qui doivent survenir. C'est là un problème assez épineux.

— M. Kellogg s'est embarqué mardi soir pour l'Amérique, à Cherbourg, à bord du « LEVIATHAN ».

— Le gouvernement italien construit actuellement un type de dirigeable « N. 55 », du genre de l'ITALIA. On tiendra compte, cependant, des expériences faites.

— L'Assemblée nationale d'Afghanistan a voté d'importantes transformations à la Constitution du pays et désigné comme prince-héritier le fils d'Aman-Oullah.

Ces modifications sont évidemment le fruit de la longue croisade du roi en Europe. On remarquera avec curiosité que certaines mesures tendant à modifier les mœurs n'ont pas été votées par l'assemblée. Cette dernière n'a pas voulu que soit portée à 18 et 20 ans l'âge du mariage pour les jeunes filles et les jeunes gens, respectivement.

— Mme Malngreen, la mère du savant suédois péri sur la banquise a écrit au général NOBILE pour le remercier de ce qu'il a fait pour son fils.

**Malheurs et accidents.**

A Effretikon (Zurich), M. Jacob Roos, 41 ans, domestique de ferme, a été piqué par une guêpe. Le venin opéra un tel effet que le

— Revoir ta maison de l'écot et ta sœur Josette ? Ne les as-tu jamais revues depuis dix ans ?

— Jamais.

— Eh bien, il faut y aller. Veux-tu que je t'accompagne, ou préfères-tu y aller seul ?

— J'aime mieux avec vous.

— Nous irons donc ensemble, tout de suite après les chasses.

Ainsi convînmes-nous du voyage. Après avoir chassé une dernière fois dans la combe de Ferrand, nous partîmes pour sa lointaine vallée par Bourg-d'Oisans et le col de la Croix de fer, qui est aujourd'hui ouvert aux automobiles et qui conduit à Saint-Jean-de-Maurienne. C'est le chemin qu'avait suivi Maliveau, quand il menait son enquête. Nous arrivâmes le soir à Saint-Jean, dont je désirais revoir le beau cloître du quinzième siècle aux arcades d'albâtre, les unes intactes, les autres rompues. Je l'avais vu jadis par un clair de lune qui donnait à la vieille capitale mauriennaise un air d'apparition moyenâgeuse. Sous la lumière bleutée, la place de la cathédrale, avec ses maisons sombres et sa grosse tour carrée, ressemblait à une de ces villes des Flandres, Furnes ou Ypres avant sa totale destruction, dont mes yeux ont gardé l'empreinte dans la guerre. Mais le cloître abandonné, dont l'entrée même, dérobée par une allée perdue, est difficile à découvrir, avec ses pierres descellées, sa mauvaise herbe, la carresse des étoiles pâlies et de la douce lumière nocturne, l'ombre des montagnes penchées, était surtout demeuré cher à mon souvenir.

Au petit jour, nous voilà repartis pour Modane et la vallée de l'Arc, dans une voiturette d'assez bonne marque trouvée et louée à Saint-Jean. Au petit col désertique de la Madeleine qui découvre le fond du val fermé par le massif de la Lévana, mon compagnon commence

malheureux succombait peu après à la paralysie du cœur.

— A Elm, Glaris, Mme Rhyner, 30 ans, voulut activer son feu avec du pétrole. Le bidoz ayant fait explosion, elle fut grièvement brûlée et succomba quelques heures plus tard à l'hôpital.

— Un ouragan d'une violence inouïe a dévasté la Crimée. De nombreux villages ont été inondés. On signale une dizaine de victimes.

— M. Fernand Porret, maçon à Saubraz, s'est jeté dans le talus avec sa motocyclette entre Gimel et Aubonne. Il a été relevé sans connaissance. On croit qu'il a une fracture du crâne et son état est considéré comme grave.

— A Salt Lake City, Etats-Unis, un avion atterrissant en plein public a fait sept victimes, dont une femme et un enfant.

— Cinq cent personnes ont été noyées en Corée à la suite des récentes inondations.

— A Arlod, département de l'Ain, M. Roland, 32 ans, demeurant à Paris, a été surpris à un passage à niveau par un express qui venait en sens inverse d'un train de marchandises. Il a été mortellement blessé et a succombé peu après la grand-tour.

— Entre Grandvaux et Conversion, M. Abraham Cordey, 62 ans, domestique de campagne, a été tamponné par le train et tué net.

**Crimes et délits.**

A Montpellier (France), Hélène Caillou, 27 ans, sortant de prison, se fit consulter à un médecin de la ville. Pendant que l'homme de l'art auscultait, la malade le soulagea de son portefeuille dans lequel se trouvait un montant de fr. 5300. Elle s'en fut ensuite avec son ami avec lequel elle passa fort richement la journée. Ses excentricités la firent cependant soupçonner. Elle fut bientôt écrouée et soulagée à son tour de ce qui lui restait de l'« aubaine ».

— On a découvert dans la province de Fou-Kiang, en Chine, un repaire de brigands qu'il fallut longtemps assiéger. Après de multiples combats, les brigands ont été capturés. Le repaire, entouré de hautes murailles défensives, renfermait en ce moment une quarantaine de victimes, dont plusieurs étaient aux fers. On croit que de nombreuses personnes y ont péri dans les tourments, car des instruments de torture de toutes sortes ont été découverts.

**FRIBOURG**

**Véhicules, soyez éclairés !**

Lundi soir, M. Maeder, syndic de Marly, circulant en automobile, a rencontré la voiture d'un agriculteur d'Arconciel. Deux occupants de cette dernière ont été légèrement blessés ainsi qu'un de l'automobile de M. Maeder. La voiture est abîmée.

On ne répétera jamais assez que la circulation actuelle n'admet plus qu'un véhicule sorte de nuit sans éclairage.

**Accident.**

Entre Galmiz et Chiètres, Mlle Erica Bongunten, 17 ans, de Fraeschels, a été renversée par une automobile de Bienne. Le véhicule a roulé dans le talus, mais les voyageurs sont indemnes. Par contre, la jeune fille, qui circulait à bicyclette, a été transportée à l'hôpital sans connaissance. Elle a une fracture du crâne et se trouve dans un état grave.

**Des fascistes devant le Tribunal.**

Le Tribunal de la Sarine a jugé, hier matin, le cas des trois fascistes de Fribourg qui avaient, en juillet, insulté un citoyen fribourgeois. Ce dernier leur avait répondu vertement, à la suite de quoi les fascistes ont déposé une plainte.

Tout le monde a été acquitté, mais les disciples de Mussolini ont été sévèrement tancés. Ils ont été invités à se mêler de leurs propres affaires, s'ils veulent éviter un arrêté d'expulsion.

Ce conseil, dit *La Tribune*, a recueilli la visible approbation du public.

d'être pris du mal du pays. Il aurait pu qu'il n'aurait pas les yeux plus brillants, ni la langue mieux pendue. Il me montre Roche-Melon, le Charbonnel et l'Albaron sur notre droite, la Croix de Don-Juan-Maurice et Méan-Martin à notre gauche, même quand ils sont invisibles et cachés par des premiers plans. Il se gargarise de leurs noms étranges qu'il n'avait plus prononcés et les appelle comme des amis. Les Suisses désertaient quand ils entendaient le « Ranz des Vaches ». Les Savoyards qui émigrent aux Amériques reviennent mourir chez eux, si haut perché que soit leur village natal, si dur qu'en soit le sol et si rigoureuse qu'y soient les saisons.

— Calme-toi, Michel, calme-toi. Veux-tu déjeuner à Bessans ou à Bonneval ?

— A l'écot ? Josette nous fera à manger.

— C'est trop loin.

— Alors, pas à Bessans. A Bonneval, c'est déjà chez moi.

Nous déjeunons à Bonneval où le Club Alpin a construit un chalet. Les habitants sont au bétail, dans les hauts pâturages : il n'est resté que des vieux sur le pas des portes, au soleil, et des vieilles égrenées ça et là dans les potagers, vêtues comme des religieuses avec leur robe sombre et leur bonnet en forme de cornette. Ils ne prennent plus garde aux passants et n'ont pas examiné cet étranger accompagné d'un revenant. Nous laissons l'automobile à l'auberge, prenons à pied le sentier qui longe l'Arc, traverse les éboulis de Fandan, la légendaire cité sarrasine écrasée sous les pierres, et attaque le rocher où le hameau est bâti. L'exubérance de Michel Gallice s'est envolée, mais son silence est plus éloquent. Il dévore des yeux ce paysage familier, l'eau verte du torrent, les baies rouges des rares sorbiers, les teintes mauves des roches lisses, et les vagues apparitions

**Grave accident.**

Reentrant à Fribourg, de Payerne, l'automobile de M. Meyer, liquoriste à Fribourg, a rencontré en face du Château du comte Armand la voiture de ce dernier, conduite par son chauffeur.

La camionnette de M. Meyer alla se jeter contre un arbre. M. Meyer fils et un apprenti qui se trouvaient dans l'intérieur de la machine ont été transportés à l'hôpital, très grièvement blessés.

L'enquête ouverte par la Préfecture de la Sarine établira les responsabilités.

**Chronique châteloise.**

La société des « Carabiniers et amis » de la Veveysse eut dimanche et lundi son tir d'abbaye.

Une grande animation ne cessa de régner au stand où de nombreux tireurs s'étaient donné rendez-vous. Nous donnons les dix premiers résultats à chaque cible. De nombreux et beaux prix vinrent récompenser les fervents tireurs à la cible « Société » et la coupe, offerte par M. Louis Morel, ce grand ami du tir, a été remise à M. Louis Genoud, géomètre, premier à la cible « Société », qui en aura la garde jusqu'à la prochaine abbaye.

**Cible « Société »**

- |                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| 1. Louis Genoud, géomètre,         | laurier, 425,3 p. |
| 2. Pilloud Henri, de Constant      | 100 p.            |
| 3. Savoy Louis, Romont, laurier    | 411 p.            |
| 4. Oberson Jules, laurier          | 99 p.             |
| 5. Monnard Marcel, laurier         | 409,1 p.          |
| 6. Liaudat Henri, Bourg, laurier   | 98 p.             |
| 7. Chollet Henri, Maracon, laurier | 408 p.            |
| 8. Dénervaud Pierre,               | 97 p.             |
| 9. Morel Louis, laurier            | 402,8 p.          |
| 10. Liaudat Casimir, laurier       | 96 p.             |
- Obtiennent encore la couronne : Villard Emile, 402 ; Marilly Aloys, 394 ; Pilloud Sylvester, 391 ; Chiller Xavier, 385.

**Cible « Veveysse »**

- |                                          |          |
|------------------------------------------|----------|
| 1. Genoud Louis, géomètre                | 442,4 p. |
| 2. Jan Charles, Oron                     | 436 p.   |
| 3. Savoy Louis, Romont                   | 429 p.   |
| 4. Wyss Paul, Corseaux                   | 425,3 p. |
| 5. Pilloud Alexandre                     | 424,4 p. |
| 6. Vial Hilaire, St-Martin               | 423,5 p. |
| 7. RENEVEY Marcel                        | 417,2 p. |
| 8. Kaelin Joseph                         | 414,5 p. |
| 9. Gilgen Jean, Romont                   | 412,7 p. |
| 10. Cosandey Calixte, Prez-vers-Siviriez | 408,2 p. |

**Cible « Bonheur »**

- |                           |         |
|---------------------------|---------|
| 1. Bochud Jean, St-Martin | 99 — 99 |
| 2. Pilloud Alexandre      | 99 — 98 |
| 3. RENEVEY Marcel         | 99 — 92 |
| 4. Monnard Paul, Châtel   | 98 — 98 |
| 5. Luthy Jean, Cully      | 98 — 95 |
| 6. Vionnet Alphonse       | 98 — 92 |

**Concours de groupes**

- |                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| 1. Les « Carabiniers », Attalens | 209 p. |
| 2. Les « Retardataires », Châtel | 200 p. |
| 3. Les « Narcisses », Romont     | 198 p. |
| 4. Les « Carabiniers », Romont   | 197 p. |

**Chronique romontoise.**

La gent écolière romontoise a vu avec regret se terminer les vacances qui furent, cette année, favorisées par un temps exceptionnel. On s'était, dans certains milieux, bercé de l'illusion d'un prolongement de cette période privilégiée jusqu'au lendemain de la bénédiction de la plaine, qui tombe sur la deuxième semaine de septembre. La commission scolaire, seule compétente en la matière, en a décidé autrement. C'est ainsi que les classes romontoises ont r'ouvert leurs portes lundi, 3 septembre. La présente année scolaire s'ouvre avec le personnel enseignant qui avait terminé la précédente et avec un effectif d'élèves sensiblement supérieur à celui de la période écoulée.

La bonne maison « La Ratière » bien vieillotte et bien rustique et qui vit naître le pensionnat, à Romont, il y a quelque cinquante ans, n'ouvrira plus sa porte vermoulue. Vouée au marteau sacageur des entrepreneurs de démolition, elle est en train de disparaître aujourd'hui. Une escouade d'ouvriers est déjà occupée à cette besogne. Cet automne le nouveau bâtiment spacieux et pimpant ouvrira ses portes à la jeune volée des étudiants. Modernes, mais sobres et sans luxe, les locaux sont aménagés avec cette belle simplicité qui devrait toujours présider à toute vie chrétienne.

de névés entre les deux ombres de montagne : tout cela il l'absorbe dans son regard, il s'en délecte, il s'en remplit, il en fait sa chair et sa subsistance. Les dix ans écoulés, il les abolit en un instant, ou plutôt il les reprend au passé.

— Tu vas retrouver ta maison, Michel.

— La maison de ma sœur.

— Lui as-tu donné ta part ?

— Je ne sais pas bien. Je lui ai tout laissé.

— Attends : je me rappelle. C'était une procuration, pour toucher la moitié de pension et pour administrer les immeubles.

— Vous voyez.

— C'était une procuration, Michel, et non pas une donation. Une procuration est révocable et donne droit à des comptes. Ta sœur est riche aujourd'hui. Parce que son mari a des champs, des prés et du bétail.

— Je sais.

— Toi, m'a-t-on rapporté, tu vis pauvrement à la Dançère. On dit même que personne n'a vu la couleur de ton argent.

Il hoche la tête. Ces choses matérielles touchent toujours un paysan :

— J'en ai tout de même, monsieur l'avocat.

— Ah ! tu économises ? C'est bien. Où veux-tu acheter de la terre ?

Car, à le voir ainsi possédé par le pays natal, nul doute qu'il n'en désire prendre un morceau. Mais sa réponse m'étonne :

— Ca n'est pas pour moi, monsieur l'avocat.

— Pour qui ? Pour ta sœur encore ?

— Oh ! non, elle n'en a plus besoin.

Je n'en saurais pas davantage. Il y a toujours, dans ses confidences, un moment où il sort le cran d'arrêt. N'irai-je pas, un jour ou l'autre, plus avant dans son amitié ? (A suivre).

**FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »**

**Le Cœur et le Sang**

par **Henri BORDEAUX.**

28

Je feignis ne pas comprendre :

— Dix ans, pourquoi dix ans ?

— Parce que c'est la prescription.

Ainsi avait-il calculé que l'impunité lui serait bientôt assurée. Son crime serait prescrit. La justice ne pourrait plus le poursuivre.

— Tant pis ! lui dis-je crûment. Tu n'avais rien à craindre de la justice.

— Oui, me répliqua-t-il. Mais j'avais promis.

— Promis ?

— Promis de ne pas me dénoncer.

— Et si, dans la grange, tu avais perdu ?

— Ca, c'est autre chose. Je n'avais pas parlé

au premier. Ah ! si je n'avais pas donné ma parole !

— A qui l'avais-tu donnée ? A Josette ?

— Non, pas à Josette.

C'est toujours la même intervention mystérieuse. Il ne m'en dira pas plus long. Comme nous rentrons ensemble aux cabanes, lui devant et moi derrière, à travers un cliapier aux pierres branlantes qui ralentit notre marche, il s'arrête et se retourne tout à coup pour revenir sur ce passé qui le tourmente :

— Le lendemain, je veux revoir le pays.

Il me faut traduire : cette brève formule signifie que, le lendemain du jour où la prescription sera acquise, c'est-à-dire le seize septembre, il se propose de partir pour la Maurienne. J'entre aussitôt dans son idée :

**Accident.**  
de Payerne, l'auto-  
moteuriste à Fribourg,  
le Château du comte  
de dernier, conduite  
Meyer alla se je-  
Meyer fils et un ap-  
t dans l'intérieur de  
transportés à l'hôpital,  
par la Préfecture de  
responsabilités.

**Hâteloise.**  
niers et amis » de la  
dundi son tir d'abbaye.  
ne cessa de régner au  
teurs s'étaient donné  
les dix premiers  
De nombreux et beaux  
des fervents tireurs  
et la coupe, offerte  
rand ami du tir, a été  
ad, géomètre, premier  
en aura la garde jus-

**Gruyère**

laurier, 425,3 p.
lant 100 p.
laurier 411 p.
99 p.
409,1 p.
laurier 98 p.
laurier 408 p.
97 p.
402,8 p.
96 p.
uronne: Villard Emi-
394; Pilloud Sylves-
385.
veyse ».
442,4 p.
436 p.
429 p.
425,3 p.
424,4 p.
423,5 p.
417,2 p.
414,5 p.
412,7 p.
z-vers-Siviriez 408,2 p.
onheur »
99 — 99
99 — 98
99 — 92
98 — 98
98 — 95
98 — 92
groupes
talens 209 p.
Châtel 200 p.
198 p.
mont 197 p.

**Montoise.**  
toise a vu avec regret  
qui furent, cette an-  
nées exceptionnel. On  
aux, bercé de l'illusion  
de période privilégiée  
Bénichon de la plaine,  
le semaine de septem-  
bre, seule compétente  
autrement. C'est ainsi  
s'ouvrent leurs  
e. La présente année  
personnel enseignant  
édente et avec un ef-  
ficient supérieur à celui

« matière » bien vieillotte  
vit naître le pension-  
nelque cinquante ans,  
vermoulue. Vouée au  
entrepreneurs de dé-  
clin de disparaître au-  
l'ouvriers est déjà oc-  
tant automne le nouve-  
ant ouvrira ses portes  
fiants. Modernes, mais  
locaux sont aménagés  
qui devrait toujours  
tienne.

On a procédé, jeudi dernier, à l'expertise  
d'une pompe à moteur de la maison Schenker  
à Worblufen. Les manœuvres furent dirigées  
par les constructeurs eux-mêmes secondés par  
un contingent de pompiers de la ville, mobilisés  
à cet effet. Les travaux furent exécutés en pré-  
sence de M. le Préfet Bondallaz, des autorités  
locales, d'une délégation du corps des sapeurs-  
pompiers d'Estavayer-le-Lac, des officiers du  
corps des sapeurs-pompiers de Romont et de  
l'état-major, enfin, d'un nombreux public. L'en-  
gin, muni d'un moteur de 20 à 22 Hp., fonc-  
tionna à la perfection. Les résultats furent con-  
cluants.

Dimanche, à la sortie de l'office, on expé-  
rimenta une pompe analogue, mais de la maison  
Menu, à Lausanne. Soumis aux mêmes épreuves,  
cet appareil a donné également pleine et en-  
tière satisfaction. Ces expériences successives,  
faites sous les auspices des autorités commu-  
nales, laissent supposer que le jour n'est pas éloi-  
gné où Romont sera doté d'un système de pom-  
pe à moteur.

Les importantes réparations dont l'orgue pa-  
roissial fut l'objet sont achevées. Les chanteurs  
sont les premiers à s'en féliciter, et, avec eux,  
les nombreux fidèles qui savent apprécier la  
puissante sonorité de l'instrument et sa suave  
harmonie.

**GRUYÈRE**

**Au Marché-concours.**  
Première journée.

Hier a débuté à Bulle le XXIXme Mar-  
ché-exposition de taureaux.

Les pronostics sont des plus favorables,  
en tenant compte, naturellement, de la  
baisse générale qui s'est produite depuis  
l'an dernier.

Il y a un vaste choix de superbes sujets,  
dans les deux catégories et les experts se  
déclarent enchantés des résultats obtenus  
par nos éleveurs. Nous nous permettons  
de souligner particulièrement l'excellence des  
taureaux noirs qui, dans la catégorie de 3 à  
4 ans, obtiennent de beaucoup le plus haut  
chiffre de points attribué. C'est merveille  
que de voir la franche beauté de ces spé-  
cimens de l'élevage fribourgeois et il est à  
souhaiter, maintenant que les conditions du  
marché agricole, pour ce qui concerne l'éle-  
vage, ont changé du tout au tout, que nos  
campagnards s'adonnent avec une nouvelle  
ardeur à la sélection d'une race si avanta-  
geuse.

Dans la race noire, 147 sujets sont pré-  
sentés, sur 160 inscrits; dans la race rouge,  
il y en a 367, sur 410.

Diverses commissions sont sur les lieux.  
Un groupe italien a déjà opéré quelques  
achats à des prix rémunérateurs. Nous  
avons vu vendre les numéros 187 et 194  
pour les prix respectifs de fr. 1.400 et 1.700.  
Le numéro 196, propriété de M. Louis De-  
mierre à Rue, a été vendu à un éleveur de  
Brugg, pour le prix de fr. 1.900.

D'autres transactions ont eu lieu dans la  
soirée. Signalons, parmi les commissions  
étrangères, la présence d'acheteurs de l'I-  
sère et de Meurthe-et-Moselle, France. L'af-  
fluence de marchands de la Suisse aléman-  
nique est particulièrement nombreuse.

Nous avons remarqué que plusieurs éle-  
veurs de Bulle, dont nous citerons les noms  
dans notre prochain numéro, ont superbe-  
ment exposé et obtenu les premières  
places. Nous les félicitons sincèrement de  
ce beau succès.

Comme de coutume, les sujets de la race  
tachetée rouge ont un écoulement plus fa-  
cile.

Ainsi, toutes proportions gardées, on peut  
affirmer que le XXIXme Marché-exposi-  
tion de Bulle constituera un succès certain  
pour notre économie agricole.

Ce matin, par un temps idéal, le Marché-  
exposition se poursuit dans les meilleures  
conditions. Les marchands affluent. La  
commission supérieure procède à la derniè-  
re mise au point du classement.

Les transactions ont recommencé.  
Hier soir, grande animation en ville, la  
plupart des éleveurs et des marchands  
ayant passé la nuit en ville.

**Pèlerinage fribourgeois  
à N.-D. des Marches.**

On nous prie de publier:  
Le traditionnel pèlerinage fribourgeois à No-  
tre-Dame des Marches aura lieu le mardi 11  
septembre.

Les catholiques de notre canton viendront  
nombreux en ce sanctuaire de notre pays, où  
la sainte Vierge se plaît à répandre de très  
grands faveurs et bénédictions. Les pèlerins des  
Marches seront heureux de constater que la gra-  
cieuse chapelle s'est embellie d'un tabernacle  
de valeur. Les fidèles trouveront en vente une  
très intéressante brochure de 80 pages, avec de  
belles illustrations, intitulée « Notre-Dame des  
Marches, Récits et prières ».

Ce petit livre a été édité par les soins de M.  
le Prieur de Broc; la composition littéraire est  
due à la plume experte de M. Chatton, Rd. Curé  
de Villarvolard. Le dessin suggestif qui orne la  
couverture est de la main habile de M. Stéphan  
Demierre, à Bulle, et les magnifiques photos  
artistiques sont de M. Simon Glasson, à Bulle.

**Programme des pèlerinages.** — 7 h. A partir  
de 7 heures, confessions, communications, messes.  
— 10 h.: Office solennel avec Diacre et Sous-  
Diacre, chanté en plein air. Sermon de circons-  
tance. — On chantera la messe de la sainte  
Vierge en plain-chant. Les malades auront une

place réservée, près de l'hôtel. — Après l'of-  
fice, sermon à la chapelle, pour les pèlerins de  
langue allemande. — 15 h.: a) sermon sur la  
place pour les pèlerins français. A la chapelle,  
sermon pour les Allemands; b) bénédiction  
des objets de piété; c) bénédiction du Très  
Saint-Sacrement; d) chemin de croix; e) à  
Bulle, allocution à la chapelle de Notre-Dame  
de Compassion.

**Avis.** — (Chemin de fer). — Les trains ordi-  
naires venant de Châtel-St-Denis, Montbovon,  
Romont, seront renforcés.

**Matin.** — a) Pour relever le train ordinaire  
venant de Châtel-St-Denis et arrivant à Bulle à  
8 h. 10, il y aura un train spécial, départ de  
Bulle, à 8 h. 20, arrêté à toutes les stations in-  
termédiaires, arrivée à Broc, à 8 h. 32.

b) Les pèlerins arrivant de Romont pourront  
utiliser le train qui part de Bulle à 8 h. 56, ar-  
rivée à Broc à 9 h. 08.

**Soir.** — a) Train spécial, départ de Broc, à  
16 h., arrêté à toutes les stations, arrivée à Bulle  
à 16 h. 15.

b) Train ordinaire, départ de Broc, à 16 h. 23.

**Faveurs accordées par les Chemins de fer:**  
Les billets simple course, timbrés aux Mar-  
ches, valent pour le retour, sur les lignes des  
Chemins de fer électriques de la Gruyère, du  
Bulle-Romont; sur les autobus Fribourg par La  
Roche, Farvagny-Bulle, Bellegarde-Broc. Fri-  
bourg-Morat-Anet a eu aussi l'amabilité d'ac-  
corder la même faveur du billet simple course.

Pour les Chemins de fer fédéraux, les péle-  
rins peuvent bénéficier du tarif des sociétés, à  
condition qu'ils voyagent en groupe d'au moins  
12 personnes. Ces billets doivent être demandés  
la veille du pèlerinage, aux gares respectives.

Les pèlerins de Fribourg et des environs pour-  
ront se rendre aux Marches en autocars. Dé-  
part de Fribourg, Place de la Gare, à 8 h. Le  
prix à payer au conducteur, au moment du dé-  
part est de 5.— fr. Fribourg-Broc, retour.

S'inscrire au plus tôt jusqu'au samedi soir à  
6 heures au « Marienheim », Grand'Rue, Fri-  
bourg.

**Chants.** — Nous adressons un appel chaleu-  
reux aux chanteurs afin de nous prêter leur  
précieux concours. Cantiques à Notre-Dame des  
Marches. « Fribourg au Sacré Cœur » de J. Bo-  
vet.

**Chez les ingénieurs.**

On nous informe que le discours-exposé  
prononcé par M. Bernard Aeby, ingénieur  
cantonal adjoint, à l'occasion de la visite  
des ingénieurs et des architectes à La Val-  
sainte, a produit la meilleure impression  
auprès de nos hôtes.

**Ecoles primaires.**

L'effectif de rentrée des classes primai-  
res s'étant révélé pas trop élevé, la Com-  
mission a décidé d'admettre dès maintenant  
en classe tous les enfants qui auront 6 ans  
révolus le 31 décembre 1928.

L'apport du livret de famille est néces-  
saire.

**Ecole frébélienne.**

La décision indiquée ci-haut a également  
pour effet d'avancer l'âge d'entrée à l'école  
frébélienne, à laquelle pourront se présen-  
ter cette année tous les enfants qui auront  
5 ans révolus le 31 décembre prochain.

S'annoncer au Secrétariat communal qui  
exige aussi le livret de famille.

La Commission scolaire.

**Croquis gruyérien.**

**Aux ruines d'Humilimont.**

En 1137, les seigneurs de Marsens, Gui,  
Anselme et Bourcard, de la Maison d'Ever-  
des-Vuippens, fondèrent et dotèrent l'ab-  
baye prémontrée d'Humilis Mons (Humble  
Mont). Par la suite, de nombreux seigneurs  
lui offrirent des dons importants: la Gran-  
de des Molettes, par exemple, vint du Sire  
Guillaume de Maule (d'après J. Jordan,  
l'Abbaye Prémontrée d'Humilimont).

Au XVIème siècle, la règle sévère des  
premiers moines était considérablement  
adoucie; vers 1575, il ne restait que cinq  
ou six religieux, plus « Don Juan » que moi-  
nes: ils quittaient le couvent, n'observaient  
plus les règles, couraient les auberges et se  
livraient à toutes sortes de désordres; à  
preuve les légendes qui se racontent encore  
dans le pays. L'impiété des derniers reli-  
gieux de l'abbaye entraîna sa suppression  
(vers 1580) et les biens servirent à la fon-  
dation du collège St-Michel, à Fribourg.

Que reste-t-il aujourd'hui de l'abbaye pré-  
montrée d'Humilimont? Une ferme, qui  
porte encore le nom d'Abbaye et, du cou-  
vent lui-même, il ne reste plus que des ru-  
ines, des vestiges, recouverts de buissons  
épineux. Par-ci, par-là, un sapin superbe  
plonge ses racines dans l'amas des débris  
qui forma autrefois une maison si riche et  
bienfaisante. L'amoncellement de pierres,  
recouvertes d'herbes et de mousses, atteste  
l'ancienneté de la disparition des bâtiments,  
par l'incendie probablement. Sur l'emplace-  
ment supposé du chœur, une pierre gravée  
et surmontée d'une croix rappelle que ce  
lieu fut saint.

Un sentier passe au milieu même des  
ruines, en un vallon sauvage et se prolonge  
jusque dans les gorges du Gergnoz, où  
quelques ponts hardis et rustiques fran-  
chissent les endroits difficiles.

En un même lieu, des gorges désertes,  
des forêts moussues, des ruines trois fois  
centenaires où plane un immense silence:  
quel voyage dans le passé, quel charme  
subtil se dégage de cette solitude et du sou-  
venir des êtres qui y vécurent; il n'y a  
qu'un instant, c'était encore le bruit, la vie,  
tout le sabbat du XXème siècle.

**C'est l'automne,  
l'automne de Gruyère!**

Septembre nous est venu comme un coup  
de foudre, tandis que nous réclamions la  
pluie et que nous pestions contre les rayons  
trop ardents du soleil.

Nous sentons l'automne planer dans l'es-  
pace, se préciser dans les mille détails de  
la vie journalière. Comme un voyageur in-  
telligent et expérimenté, l'automne de  
Gruyère prépare son camp. Déjà il s'est dé-  
barrassé des aurores trop matinales et des  
crépuscules se prolongeant jusque dans la  
nuit. Déjà il a commandé aux zéphirs de  
revêtir leur fraîcheur saisonnière. La bru-  
me subtile est accourue à son appel et s'est  
rangée en colonne de bataille aux flancs  
des monts. Elle a poussé des « patrouilles »  
jusque dans la plaine et c'est à peine si,  
à la chaleur de midi, elle se décide enfin à  
disparaître pour le repos. Les troupeaux se  
rapprochent de l'étable: Ainsi le veut Mes-  
sire Automne.

Dans la vallée, les prairies se parent de  
leur dernier duvet, les feuilles s'apitoient  
sur le déclin de leurs jours, tandis que légu-  
mes et fruits aux alléchantes promesses  
s'offrent pour la cave ou le grenier.

Les gens ont compris instinctivement le  
premier chant de l'automne. Adieu les bras  
nus livrant à la brise curieuse et caressante  
la blancheur ouatée de leur frais épiderme!  
Adieu l'étoffe légère jouant sur le coin de  
l'épaule doucement arrondie. Les man-  
teaux, déjà, sont sortis de l'armoire. Les  
assauts d'une chaleur accablante sont à  
peine refoulés à la plus proche frontière  
que la saison des frimas commence sa guer-  
re à coups d'épingles.

Mais, il y a tant de poésie dans l'automne  
de chez nous, tant de langueur dans la na-  
ture, tant d'amour dans les derniers chants

des oiseaux et les ultimes murmures des  
feuillages, tant de caresses dans l'appel au-  
tomnal des clochettes résonnant au sein de  
la nuit sereine! Voyez, mes amis, l'automne,  
c'est déjà la récompense! Déjà vaches  
plantureuses et taureaux aux fins contours  
attirent l'œil du connaisseur. Bientôt vien-  
dra la Saint-Denis, que précèdent immé-  
diatement cette année, les réjouissances de  
la bénichon.

Encore un mois ou deux, et la vie se taira  
dans la nature. Elle sera confinée dans les  
intérieurs soigneusement aménagés pour  
les longues journées de la morte-saison.  
Seuls, ceux que la nécessité appelle nargue-  
ront encore la rudesse des éléments.

Je t'aime, automne de mon pays, parce  
que tu fais partie du paysage de mes sou-  
venirs, parce que tu ajoutes à la gamme des  
couleurs et à la variété toujours nouvelle de  
nos sites, parce qu'aussi tu recèdes des  
beautés et des attraits que ne connaît au-  
cune autre saison. Révèle-toi seulement de  
la livrée que nous aimons et nous te chan-  
terons!  
P.

**Chronique économique.**

**Le prix du beurre.**

Le prix du beurre a augmenté, à Fri-  
bourg, à la suite de la chertesse et de la  
fermeté des marchés étrangers. Il est ac-  
tuellement de fr. 6.— le kilo.

**Dernière Heure**

Le cabinet bulgare a démissionné de son plein  
gré. Les consultations vont commencer immé-  
diatement.

— Le cabinet Poincaré a décidé l'établisse-  
ment d'un ministère de l'aéronautique.

— A Granges-Marnand, M. Jean-Pierre Chap-  
puis, 65 ans, qui effectuait des réparations à  
son bâtiment, a fait une chute et s'est si griève-  
ment blessé qu'il a succombé.

**Messieurs,**  
Faites Cadeau à votre  
Dame d'un flacon de Crème  
de Gentiane Decroux,  
liqueur exquise, apéritive et di-  
gestive, qui se boit pure, ou avec  
l'eau froide ou chaude, ou dans  
le café. — En vente chez  
**Félix Decroux**  
vins et liqueurs, BULLE.

**Vente juridique**

(1<sup>res</sup> enchères)  
L'Office des Poursuites de la  
Gruyère vendra aux enchères pu-  
bliques, samedi 8 septembre  
1928, dès 2 h. du jour, au domi-  
cile de M. Aimé MAGNIN,  
menuisier, à BROC:  
**1 vélo pour homme.**  
Bulle, le 5 septembre 1928.

**A vendre**  
**8 chars de foin**  
1<sup>re</sup> qualité.  
S'adresser à Antonin MO-  
RAND, Tour-de-Trême.

**Phocofrette**  
Wernli  
L'exquise gaul-  
relle fourrée, re-  
couverte du cho-  
colat le plus fin.  
10cts. la brandie  
En vente dans  
toutes les bonnes  
maisons.

**Hola!**  
Vite encore un paquet  
de ce délicieux  
tabac  
**Cornetto.**  
WIEDMER FILS S.A.  
MANUFACTURE DE TABACS  
WASSEN 1/VE  
Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“

**A l'occasion de la Bénichon**  
**BONNE MUSIQUE**  
dans la grande salle de l'  
**Auberge du Tonnelier**  
(Cercle des Arts et Métiers).  
**ORCHESTRE RADRIZZANI, DE VEVEY**  
Truites, Dîners et soupers de Bénichon. Débridée.  
Dimanche matin: Concert apéritif.  
Alexis COTTIER-CHARRIÈRE.

**Bénichon**  
Dimanche et Lundi  
**DANSE publique et gratuite**  
**Grande salle du TIVOLI**  
**FOIRE D'ALBEUVE**  
La foire d'Albeuve est fixée, cette année, au  
**Lundi 17 septembre.**

**„A L'ARMAILLI“, BULLE**  
**Pour les Bénichons.**  
Bas de soie et fil d'Ecosse. — Combinaisons.  
Caleçons jersey soie.  
**CANTONNIÈRES — RIDEAUX POPELINE**  
imitation filet, vitrage, depuis 95 cts.  
**Linges pour verres, mi-fil rouge, bleu.**  
Escompte 5 % — Tailleurs, cafetiers, 10 %.

**Pour la Bénichon vous trouverez à la**  
**Boulangerie-Pâtisserie**  
**E. BRODARD**  
— PLACE DE LA FOIRE —  
**CUCHAULES** au beurre frais, de goût exquis  
**Tailleurs** neuchâtelois, **Beignets** et **Bricolets**  
fabriqués par la maison. — **Pâtisserie fine**  
Tourtes, St-Georges, Vaehérins, Plum-cake fins, Brioches parisiennes,  
Meringues, Cornets, Tresses, Couronnes fourrées et Leckerlis.

**Location de pâturages.**  
La commune de CRÉSUZ offre en location, par voie  
de soumission, ses pâturages de montagnes:  
**„Les petits Monts, Terroche et la Boverasse“**  
Bonne situation. Bonne herbe.  
Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions  
auprès de M. le Syndic A. RUFFIEUX, le **jeudi 27**  
**septembre, au plus tard.**  
Crésuz, le 5 septembre 1928.  
P. 2002 B. Le Secrétariat communal.

# SYNDICAT AGRICOLE de la Gruyère

Marchandises de qualité, à des prix exceptionnels.

## Semences d'automne sélectionnées et triées

Froment - Seigle - Orge - Graines fourragères, etc.

## Engrais chimiques

Scories Thomas — Sel de potasse  
Engrais pour cultures.

## Machines et outillages agricoles

Buttoirs - Charrues - Herses - Batteuses - Hache-paille  
Broyeurs et Pressoirs à fruits, etc., etc.

## Vins blancs et Vins rouges

du pays et étrangers. — — — Crûs de choix.

VINS OUVERTS : Gros et Détail. — — — Vins de marque en bouteilles.

VENEZ et DÉGUSTEZ!

## Denrées alimentaires

Farine fleur - Semoule - Polenta - Gruau - Flocon  
Pâtes - Cornettes - Aiguillettes - Sucre - Café - etc.

Tous les articles fourragers à disposition.

**PAILLE** pour fourrage et litière,  
de blé, d'orge et d'avoine, bottelée et en gerbes.

**FOIN** de bonne qualité, bottelée,  
marchandise toujours en dépôt.

Consultez prix-courants. — — — Conditions spéciales par quantité.

### Une personne de confiance

disposerait de quelques heures par jour, pour tous travaux. A la même adresse  
**A VENDRE** quelques beaux **CARNARDS** de l'année.  
S'adresser à **Publicitas, BULLE**, sous P. 7570 B.

### A LOUER

à la Grand'rue  
**LOCAL**  
pouvant convenir pour magasin, atelier ou bureau, avec deux chambres et cuisine attenantes.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1893 B.

### Cuisinière

sérieuse, capable  
**est demandée**  
par ménage soigné. Bon gage.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1987 B.

### JEUNE HOMME

17 ans, sachant traire et faucher  
**cherche place**  
à la campagne. Libre de suite.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**.

### On cherche

à **Bulle**, avec entrée de suite,  
**jeune fille**  
pour Bureau, ayant fait des études de comptabilité et si possible l'ayant déjà pratiquée un peu.  
Adresser offres, avec prétentions, sous chiffres P. 1990 B., à **Publicitas, Bulle**.

## TAXIS

de jour et de nuit  
50 et 60 ct. le km.  
Téléph. 18.

Se recommande :

**F. PERROUD**  
Hôtel Bellevue  
**BROC**

### Pour la Bénichon

Grand choix  
de fruits et légumes  
du pays et de l'étranger  
au plus bas prix au  
**Magasin NICOLET**  
Passage de l'Union, **BULLE**

### JEUNE HOMME

16 ans, robuste, **CHERCHE PLACE** dans une laiterie ou une boucherie.  
S'adresser à **Aloys BOSCHUNG**, chez M. Marcolin ANDREY, garde-chasse, **Charmey**.

### Vente de terrain

Le soussigné met en vente par voie de soumission, environ  
**3 poses de terre**  
de 1<sup>re</sup> qualité, foin et regain, sis entre **La Tour** et **Broc**.  
Les soumissions seront reçues jusqu'au **21 septembre, à 20 heures**.  
Pour voir le terrain et renseignements, s'adresser à **Edouard MULLER, La Tour**.  
**MORAND Antonin, propr. LA TOUR.**

Rien que  
**30 centimes**  
le paquet de ce bon  
**tabac Miva**  
Dans les magasins.  
Wiedmer Fils S.A.  
Manufacture de tabacs,  
Wasen 1/2.

Je ne suis ni fou ni malade  
Mais bien un solide fumeur.  
Je déteste la limonade  
Les „Bouts Tigre“ font mon bonheur!  
\*S. A. Emil Giger, Fabr. de Cig., Gontenschwil (Arg.)



## Hôtel de la Croix-Blanche — BULLE —

A l'occasion de la Bénichon  
**Bonne MUSIQUE et DANSE**

Orchestre „MEY“ Vevey.  
Invitation cordiale. **Mme DESCHENAUX.**

## A l'occasion de la Bénichon au

## Café du Pont, Bulle

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
Orchestre « Orphélia » de Broc.

## Sous - Vêtements

jersey laine, laine et soie,  
fil et soie, soie milanaise.

## EN VENTE

Au Magasin

## J. GOETSCHMANN & Cie

Grand'rue - **BULLE** - Grand'rue

## Vente d'immeubles.

**Mardi, le 11 septembre 1928, de 13 h. 15 à 14 heures, la Justice de Paix du 5<sup>me</sup> cercle de la Gruyère** vendra par voie de mises publiques les immeubles appartenant à **M. DUPRÉ Edouard, feu Louis, à Villarvolard**.

Selon désignation ci-après :

- District de la Gruyère, **Commune de Villarvolard**.  
Art. 597 « Au Village » maison d'habitation avec remise de 112 m<sup>2</sup>
- Art. 102a « Au Village » pré de 36 ares 18 m. — 1 pose 2 perches
- Art. 102b « Au Village » pré de 679 m<sup>2</sup>.  
**Commune de Corbières.**
- Art. 354 « Praz Marais » grange et écurie de 120 m<sup>2</sup>.
- Art. 855 « Praz Marais » pré de 14 poses 130 perches.
- Art. 265aa « Le Mouraz » pré de 80 ares 79 c. — 2 poses 97 perches.
- Art. 265bb « Le Mouraz » pré de 44 perches 50 pieds.
- Art. 477 « Le Mouraz » pré de 362 m<sup>2</sup>.
- Art. 478b « Le Mouraz » pré de 147 m<sup>2</sup>.
- Art. 268a « Praz Marais » n° 54 grange et écurie de 177 m<sup>2</sup>.
- Art. 269b « Praz Marais » pré de 156 m<sup>2</sup>.
- Art. 269c « Praz Marais » pré de 22 m<sup>2</sup>.

Contenance totale environ 18 poses.

Les amateurs qui désirent de plus amples renseignements voudront bien s'adresser à **M. Julien REPOND, tuteur, à Botterens** où ils pourront prendre connaissance des conditions de mises et de l'extrait du cadastre.

Pour le cas où les mises ne donneraient pas un résultat favorable, il sera, immédiatement après celles-ci, procédé à la vente des dits immeubles par voie de soumissions qui seront déposées auprès de M. Repond, tuteur, jusqu'à 15 h. 45.

Les soumissions seront ouvertes à 16 heures précises en présence des amateurs qui auront fait des offres par cette voie.

L'ouverture des soumissions aura lieu au local des séances de la Justice de Paix, M. Repond, tuteur, donnera aux amateurs qui le désirent connaissance des conditions relatives aux soumissions.

La Roche, le 27 août 1928.

Par ordre : **J. Brodard, Greffier.**

## Location d'Auberge.

Ensuite d'expiration de bail, la **commune d'ENNEY** exposera en location, par voie d'enchères publiques, **le samedi 15 septembre 1928, à 14 heures, son Auberge sous l'enseigne « de la Couronne »**.

Les conditions déposent au Secrétariat communal et seront lues avant les mises.

Enney, le 4 septembre 1928.

Par ordre : **Le Secrétaire communal.**

## Chez M<sup>me</sup> Jeanne GLASSON

Maison Pinaton 2<sup>me</sup> étage  
Reçu beau choix de

## -- FEUTRES --

1928



Neuvième

## COMPTOIR

SUISSE

LAUSANNE

8 - 23

SEPTEMBRE

BILLETS C. F. F. RETOUR GRATUIT

ŒUFS tout l'été grâce au



**Aliment concentré extra.**  
Faites un seul **essai** et vous verrez le **résultat**.  
En vente dans tous nos dépôts, à défaut envoi franco (sacs en sus) du **Parc avicole, Gland**. B 827 L.  
10 kg., 5.80 ; 50 kg., 23.75 ; 25 „ 12.50 ; 100 „ 45. „

### Pour la Bénichon

**VINS rouge et blanc.**

Vente depuis 2 litres.

**Saucissons et jambons**  
garantis sains.

Véritable fabrication de campagne.

### CHARRIÈRE-BUCHS

Epicerie-Primeurs

Grand'rue **BULLE** Tél. 220

### Préparation de bois.

La **Commune de Vuadens** met en soumission la préparation de **300 m<sup>3</sup> de bois**, situés à **La RESSE** (rière Gruyères).

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, le forestier se trouvera à disposition des amateurs **au chalet de la Resse, samedi 8 septembre dès 10 heures**.

Les offres devront être remises au **bureau communal le même jour jusqu'à 20 heures**.

Vuadens, le 3 sept. 1928.

Par ordre : **Le Secrétaire.**